

ARBORICULTURE

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre
du réseau Provence Alpes Côte d'Azur

Bulletin également disponible sur le site : <http://www.draaf.paca.agriculture.gouv.fr>

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Bulletin
de santé
du végétal
ÉCOPHYTO



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



G.R.C.E.T.A.
de Basse Durance



Bulletin n° 7 / 2015
Mercredi 15 avril 2015

Faits marquants :

Pommier & Poirier :

- Développement végétatif :

Pommier : Basse Durance-Alpes Sud : floraison à chute des pétales (stade F à H)

Alpes Nord : Golden E2-F.

Poirier : Basse Durance-Alpes Sud : chute des pétales (stade G-H) ;

Alpes Nord : floraison (stade F-G)

- **Tavelure** : Période à risque élevé, la prochaine pluie pourra projeter un stock important de spores.

- **Feu bactérien** : Risque élevé à la floraison selon les conditions climatiques.

- **Oïdium** : Foyers présents. Risque élevé en vergers sensibles.

- **Puceron cendré** : période à risque – présence signalée.

- **Carpocapse** : tout début de vol de 1^{ère} génération en secteur Basse Durance.

- **Acarien** : présence faible – à surveiller

Poirier :

- **Psylle** : époque de présence des larves âgées dans les bouquets floraux. Le vol de 2^{ème} génération va démarrer.

- **Puceron mauve** : période à risque

- **Phytopte des galles rouges** : présence sur feuilles rosettes et pédoncules

Cerisier :

- **Développement végétatif** : F à G

- **Drosophila suzukii** : Vol se renforce

COMITE DE REDACTION DE CE BULLETIN :

Animatrice Filière Pomme/Poire : Myriam BERUD (Station d'Expérimentation La Pugère),

Suppléant : Vincent RICAUD (Chambre d'Agriculture de Vaucluse)

Animatrice Filière Cerise : Emmanuelle FILLERON (Ch. d'Agri. de Vaucluse/Domaine Expérimental La Tapy),

Suppléant : Vincent RICAUD (Chambre d'Agriculture de Vaucluse)

Animateur Filière Prune : Laurent POULET (GRCETA de Basse Durance),

Suppléant : Nicolas Vaysse (Chambre d'Agriculture de Vaucluse)

LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN ONT ÉTÉ RÉALISÉES PAR :

Chambres d'Agriculture de Vaucluse, des Hautes-Alpes et des Alpes de Haute Provence,
CIRAME, GRCETA Basse Durance, CETA Cavaillon, CETA Terroir de Crau,
OP SICA Edelweiss, OP Vergers de Beauregard, OP Alpes Coop Fruits, OP COPEBI, SICA Pom'Alpes,
Sociétés RAISON'ALPES, CAPL, ALPESUD.

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Monsieur Claude ROSSIGNOL

Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Provence Alpes Côte d'Azur

Maison des Agriculteurs - 22, Avenue Henri Pontier

13626 - AIX EN PROVENCE CEDEX 1

contact@paca.chambagri.fr

tel : 04 42 17 15 00

RÉFÉRENTS FILIÈRES ET RÉDACTEURS DE CE BULLETIN

POMME-POIRE : Myriam BERUD - tel : 04 90 59 29 00

SEA La Pugère - m.berud@lapugere.com

CERISE : Emmanuelle FILLERON - tel : 04 90 62 69 34

Domaine Expérimental La Tapy - efilleron@domainelatapy.com

PRUNE : Laurent POULET - tel : 04 90 92 26 90

GRCETA Basse Durance - laurent.poulet@grceta.fr



**Les abeilles butinent, protégeons les !
Respectez la réglementation « abeilles »
A retenir :**

EXTRAIT DE LA NOTE NATIONALE ABEILLES

- Pensez à observer vos cultures avant de traiter !
 - Il est interdit de traiter en présence des abeilles, même si le produit comporte la mention « abeilles ».
 - **Périodes et conditions où la présence des abeilles est la plus propice sur vos cultures :** dès que les températures sont supérieures à 13°C, la journée ensoleillée et peu ventée.
 - **Périodes et conditions où les abeilles sont peu présentes dans vos cultures :** si les températures sont fraîches (<13°C), par temps nuageux, pluvieux et par vent fort.
- Attention : d'autres pollinisateurs sauvages sont présents sur des plages horaires plus larges au cours de la journée et sous des températures plus fraîches (par exemple, les bourdons). Par ailleurs, les abeilles peuvent être actives du lever du jour au coucher du soleil.

Pour en savoir plus : contactez l'ADA (association de développement apicole) de votre région, le référent apiculture de la chambre régionale d'agriculture ou consultez le site internet de l'ITSAP-Institut de l'abeille www.itsap.asso.fr

POMMIER

Bulletin n° 7 / 2015
Mercredi 15 avril 2015

Secteurs Basse Durance & Alpains

◆ DEVELOPPEMENT VEGETATIF

Au 13-14 avril, on décompte 8 jours de retard par rapport à 2104 en secteur Basse Durance et 6 jours dans la zone de Manosque.

13-14 avril	<i>Secteur Basse Durance</i>		<i>Secteur Alpin</i>	
	Stade	<i>Date F2 (secteur Cavailon)</i>	zone SUD	Zone NORD
Pink Lady®	H chute des pétales	8 avril	H chute des pétales	
Granny	F-G floraison	10 avril	F-G floraison	
Golden	F-F2 pleine floraison	13 avril	F floraison	E2-F 1ères fleurs

Granny



Stade E2



Stade F



Secteurs Basse Durance et Alpins

✦ TAVELURE

Avec la quasi absence de pluie en tous secteurs, il n'y a pas eu de projection de spores ni de contamination dans la quinzaine écoulée, le dernier épisode pluvieux significatif ayant induit une contamination datant des 24-25 mars (1 mm dans certains secteurs dans la nuit du 5-6 avril sans contamination).

Dans une parcelle abandonnée de Velorgues, **les premières taches de tavelure ont été observées** le 14 avril ainsi que dans une parcelle secteur Cavaillon avec présence de taches sporulantes (mycélium visible). La sortie théorique des taches était prévue courant de semaine dernière.

D'après la simulation issue du modèle tavelure DGAL-Onpv/Inoki®, la maturation cumulée des spores atteint entre 23 et 77% à Mallemort selon qu'on paramètre en hiver froid ou doux (nous sommes en limite cette année) et se décompose en 9 à 20% de spores déjà projetées et 14 à 57% de spores projetables (à projeter lors du prochain épisode pluvieux). Voir tableau ci-dessous.

Au 12 avril	Paramétrage	maturation cumulée des spores	spores déjà projetées	spores projetables
Mallemort (13)	hiver froid ou doux	25 à 77%	9 à 20%	16 à 57%
Manosque (04)	hiver froid ou doux	16 à 55%	4 à 8%	12 à 47%
Ventavon (05)	hiver froid	19%	5%	14%

Estimation du risque : **Période à risque élevé**. Les prochaines précipitations pourront projeter une quantité importante de spores et induire une contamination grave selon les températures et durées d'humectation.

✦ OÏDIUM

Des foyers primaires (drapeaux) sont observés sur variétés sensibles et vergers à fort inoculum l'année précédente. Ces symptômes sont le résultat de l'infection de l'année passée. Les fleurs issues des bourgeons contaminés sont atrophiées et les rameaux courts et affaiblis. D'avril à juin, les contaminations secondaires se font en faveur d'une forte hygrométrie (la germination des conidies se fait en l'absence d'eau) avec des températures comprises entre 10°C et 33°C.

Estimation du risque : La gestion des parcelles vis-à-vis de l'oïdium devra s'effectuer en tenant compte de la sensibilité variétale et de l'importance des dégâts observés l'année dernière. Les mesures prophylactiques sont à privilégier en supprimant et brûlant les rameaux oïdiés qui constituent l'inoculum de départ.

✦ PUCERON CENDRE

Quelques foyers avec enroulement des feuilles sont observés en secteur Basse Durance sur des parcelles avec présence l'année précédente.

Estimation du risque : Sur pommier, la simple présence de ce puceron constitue le seuil de nuisibilité. La gestion des parcelles en préfloraison est primordiale pour la maîtrise du puceron cendré.



Secteurs Basse Durance et Alpains (suite)

✦ CARPOCAPSE

Les toutes premières captures ont eu lieu les 13 et 14 avril dans différents secteurs en Basse Durance (Caderousse, Le Thor, l'Isle sur la Sorgue, Avignon Montfavet). Les pontes sont attendues courant semaine prochaine. Les premières éclosions ne devraient pas avoir lieu avant la fin du mois.

Papillon *Cydia pomonella*
sur plaque englué piège Delta
(source : La Pugère)

15 à 22 mm



✦ PUCERON VERT

Présence sur feuilles de rosettes, quelques foyers sans conséquence.

Estimation du risque : Ce puceron provoque une légère crispation des feuilles. Il n'est généralement pas considéré comme nuisible, malgré son apparition précoce et ses colonies denses.

✦ PUCERON LANIGERE

Les colonies qui hivernent dans les crevasses des écorces, les chancres, les broussins, n'ont pas encore commencé à se multiplier.

Estimation du risque : Surveiller le développement des foyers sur pousses de l'année jusqu'à l'arrivée du parasitoïde *Aphelinus mali* très bon régulateur de ce ravageur en période estivale.

Seuil de nuisibilité : Présence sur pousses de l'année et absence de régulation l'année précédente par *Aphelinus mali*

✦ ACARIEN ROUGE

Présence signalée mais moins fréquente que l'année dernière à la même époque.

Estimation du risque : Avec le développement du feuillage ces populations printanières se « diluent » habituellement mais les conditions climatiques favorables (sécheresse et chaleur) peuvent entraîner un développement rapide et important. Réaliser des contrôles fréquents.

Seuil de nuisibilité : 50% de feuilles occupées par au moins une forme mobile d'acarien rouge en l'absence d'acarien prédateur, 80% en présence d'acariens prédateurs.

✦ TORDEUSE ORIENTALE

Des captures qui restent limitées sont enregistrées dans les pièges à phéromone en secteur Basse Durance.

Estimation du risque : La période de sensibilité à ce ravageur démarre à la chute des pétales. Les larves issues de la première génération ne provoquent quasiment que des dégâts sur les pousses. Toutefois, il est important de maîtriser cette génération afin limiter l'impact de la prochaine génération qui, elle, pourra occasionner des piqures sur fruits.

✦ FEU BACTERIEN Cf. § POIRIER

✦ CAMPAGNOL

Estimation du risque : Jeunes vergers à surveiller plus particulièrement.



Secteurs Basse Durance et Alpins

◆ DEVELOPPEMENT VEGETATIF

Au 13-14 avril	<i>Secteur Basse Durance</i>	
	stade	<i>Date F2 (secteur Cavailon)</i>
Alexandrine	G-H	7 avril
Guyot / Williams	G	7 avril

◆ TAVELURE – CARPOCAPSE cf. § Pommier

◆ PSYLLE

Présence de larves jeunes et âgées dans les bouquets floraux. Les premiers adultes ont été observés, signe du début de la 2^{ème} génération.

Estimation du risque : Les comptages de larves à la fin de la floraison sont à réaliser immédiatement afin d'évaluer le niveau de pression à l'issue de la 1^{ère} génération hivernale.

◆ PUCERON MAUVE

Des parcelles avec enroulements de feuilles sont signalées en secteur Basse Durance. La période de post floraison est la plus propice pour enrayer le développement de ce puceron avant qu'il ne provoque un fort enroulement des feuilles et un arrêt de la croissance des pousses.

Estimation du risque : Réel sur les vergers non protégés cet hiver ou en préfloraison.

Seuil de nuisibilité : « présence ».

◆ FEU BACTERIEN

La période à risque a démarré (floraison). En particulier en vergers atteints les années précédentes, le risque de contamination est possible selon les conditions climatiques. A ce jour pas de symptôme confirmé n'a été observé.

Estimation du risque : La période de floraison est la plus propice à de nouvelles infestations notamment en cas de pluie et/ou de températures supérieures à 24°C. La présence des dernières fleurs ou floraisons secondaires représente une porte d'entrée privilégiée de la bactérie, notamment en cas de pluie et surtout d'orage. Surveiller attentivement les vergers et porter une attention particulière aux jeunes vergers (plantations tardives et floraisons latérales au bois de 1 an).

◆ CEPHE



Les premiers symptômes sont signalés dans le secteur de St Andiol et Mollégès en verger de poiriers poussant. Les dégâts sont bien visibles à cette période : pousses fanées (recourbées et desséchées). NE PAS CONFONDRE AVEC DU FEU BACTERIEN : sur la pousse, une série de blessures disposées en hélice forment de petites nécroses typique du Cèphe du poirier. L'adulte ne pond qu'un œuf, puis la larve se développe dans la jeune pousse en creusant une galerie d'une dizaine de centimètres où elle va passer l'hiver. Un adulte en sortira en avril prochain.

Estimation du risque : Ces dégâts n'ont pas d'incidence en verger adulte. Une forte pression peut être pénalisante en pépinières ou jeunes plantations.



Secteurs Basse Durance et Alpins

✦ PHYTOPTE DES GALLES ROUGES

Premières gallées observé sur feuilles de rosettes et pédoncule des fruits.
Estimation du risque : En cas de présence du ravageur, l'infestation prend de l'ampleur très rapidement. Contrôler les vergers sensibles.

✦ HOPLOCAMPE DU POIRIER

Les 1ères captures d'adultes de faible intensité sur les pièges à fond blanc ont eu lieu sur la zone de Paluds de Noves (13) au 7 avril.

La femelle pond dans les boutons floraux au stade F-F2. Les éclosions débutent 10 à 15 jours plus tard. La larve se nourrit du fruit dans lequel elle forme une cavité importante. Les fruits attaqués présentent une perforation noirâtre d'où s'écoulent des déjections foncées et chutent prématurément.

Estimation du risque : La période à risque est atteinte.

✦ ANTHONOME DU POIRIER

Des observations sur bourgeons attaqués cette année montrent un début de nymphose du ravageur (parcelle Cadenet). L'émergence des adultes est attendue.

Rappel du cycle : Les œufs pondus en automne à l'intérieur des bourgeons éclosent à la fin de l'hiver et au début du printemps. La larve se développe aux dépens du bourgeon à fleurs. Ceux-ci ne s'ouvrent pas ou parfois se dégagent irrégulièrement et se dessèchent avant, ou en pleine floraison. Les adultes apparaissent fin avril début mai pour 5 à 6 semaines d'activité puis estivent et pondent en septembre. Certains individus peuvent hiverner et ne pondre qu'au printemps.



CERISIER

Bulletin n° 7 / 2015
Mercredi 15 avril 2015



Secteur Basse Durance :

◆ DEVELOPPEMENT VEGETATIF



Stade C



Stade D



Floraison (F)



Stade G

Stades F à G, selon les variétés et les zones géographiques. Le débourrement est en retard d'une dizaine de jours par rapport à 2014.

VARIETES	Burlat	Folfer	Napoléon	Summit	Belge
STADE PHENO.	G	G	G	F à G	F

◆ MONILIOSES DES FLEURS ET RAMEAUX

Les cerisiers sont dans la période de sensibilité aux monilioses des fleurs et rameaux.

Estimation du risque : le risque de contamination est présent en théorie du début de la floraison jusqu'à la fin de la chute des pétales, et selon les conditions climatiques (pluies, absence de vent, rosées persistantes). Les conditions climatiques sont pour l'instant défavorables au développement des monilioses. Raisonner selon les prévisions météorologiques.

◆ DROSOPHILA SUZUKII

Le vol s'est nettement intensifié pendant les 15 derniers jours (cf. tableau ci-dessous). Sur certaines parcelles, il est proche du niveau de captures observé en 2014 à la même époque.

Captures hebdomadaires sur le réseau de pièges *Drosophila suzukii*.

Commune	du 24 mars au 31 mars	du 1er au 7 avril	du 8 au 14 avril
CABRIERES D AVIGNON	3	13	53
CARPENTRAS - AB	20	63	111
CARPENTRAS - Belge	0	57	168
LA MOTTE D AIGUES	-	-	0
MALAUCENE	-	-	41
MENERBES	14	2	152
MODENE	8	21	76
MORMOIRON	-	-	-
VENASQUE	-	-	64

Estimation du risque : Les niveaux de populations très importants atteints dès le mois d'avril induisent un risque d'attaque élevé tôt en saison. Les variétés précoces sont concernées par ce risque.

Les pièges doivent être posés dans les prochains jours pour comprendre la dynamique de l'insecte dans les parcelles.



CERISIER

Bulletin n° 7 / 2015
Mercredi 15 avril 2015

Secteur Basse Durance :

◆ MOUCHE DE LA CERISE

Penser à poser les pièges chromatiques jaunes englués dès la nouaison.

◆ GEL

Des brûlures de gel sur fleurs sont visibles (semaine 15), avec parfois un pistil noir voire un petit fruit noir (rare cependant).

N.B. Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'Agriculture et l'ensemble des partenaires du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie, le cas échéant, sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.